

Agent Accompagnement des trains de travaux

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GENERATION LEARNING
Kaleche
06.27.49.54.23
generation.learning75@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2
européen)

Conditions d'accès :

Niveau français lu, écrit et parler

Prérequis pédagogiques :

Aucun

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Compétences visées : L'agent sol est capable de : - former des trains selon des règles de composition et freinage, - Assurer la sécurité des circulations, des biens, des personnes et la conservation de la marchandise, - Manœuvrer des appareils de voie, des véhicules remorqués, tout en respectant les procédures appropriées de sécurité, - Définir les risques ferroviaires et électriques, - Respecter les règles liées à la sécurité du personnel, - Identifier les risques liés à la manœuvre et à la signalisation

Contenu et modalités d'organisation

Activités visées : L'Agent sol est un métier qui regroupe plusieurs tâches essentielles de sécurité (TES précédemment appelées "fonctions de sécurité"): 1.Tâche G : Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire de l'infrastructure. 2. Tâche H : Commander une manœuvre ou exécute un service de manœuvre des trains sur des voies de service selon des procédures établies. Il peut être amené à manœuvrer également des installations de sécurité et des appareils de voie. 3. Tâche I : Utiliser des installations de sécurité simples. 4. Tâche J : Appliquer les règles de freinage et de composition des trains, ou des convois du gestionnaire d'infrastructure (GI). L'agent de Formation s'occupe de la formation des trains selon les règles de sécurité établies par l'EPSF concernant la composition et le freinage des trains. 5.Tâche K : Réaliser un essai de frein : L'Agent s'occupe de la formation des trains selon les règles de sécurité établies par l'EPSF concernant la composition et le freinage des trains. 6.Tâche L : Vérifier la conformité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (Reconnaisseur : il vérifie ensuite l'aptitude à la circulation des wagons (RAT « Reconnaissance à l'Aptitude au Transport ») en s'assurant de leur bon état de fonctionnement ainsi que de la sécurité de leur chargement). 7.TSAE ATTX module complémentaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

A la suite du parcours le stagiaire pourra intégrer une entreprise du secteur ferroviaire afin d'être agent d'accompagnement des trains de travaux

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00440434	du 20/02/2024 au 31/12/2026	Agen (47)	GENERATION LEARNING		Non éligible	FPC